

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 8 MARS 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

(article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mille vingt-quatre, le huit mars à quinze heures, le Conseil d'administration du CCAS de Beaupuy, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Marc FERNANDEZ, Président.

Étaient présents :

M. Marc FERNANDEZ, Jacques DETOEUF,
Mmes Christine LEJEUNE, Régine HENRIQUES, Marie-Rose ROQUES

Absents ayant donné procuration : /

Absents sans procuration :

M. Louis CLIQUOT DE MENTQUE,
Mmes Martine STARCKMANN, Laetitia SERVELLE, Odile HUGUES

Secrétaire de séance : Mme Christine LEJEUNE

Délibération n°	Objet	Vote
2024/01	Signature d'une convention pour les victimes de violences intra-familiales avec la gendarmerie de Balma	Approuvé
2024/02	Approbation du Compte de Gestion du Receveur	Approuvé
2024/03	Approbation du Compte Administratif	Approuvé
2024/04	Affectation du Résultat	Approuvé
2024/05	Vote du Budget Primitif 2024	Approuvé

Fait à Beaupuy, le 11 mars 2024
Affiché le 12 mars 2024

Le Président,
Marc FERNANDEZ



La Secrétaire de séance
Christine LEJEUNE

